

COMITÉ EXÉCUTIF

*Procès verbal d'une séance **ordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le **2 décembre 2014**.*

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et le directeur général a déclaré la séance ouverte à 19 h 02.

MEMBRES PRÉSENTS:

C. Craig	Parent commissioner : T. Aguiar
L. Cuffling	
D. Smyth	Sylvain Racette – directeur général / Director General Denise Paulson – secrétaire générale / Secretary General

Absence motivée / Regrets : D. Lamoureux, D. Smith

Le directeur général s'est chargé du processus d'élection, La secrétaire agira comme présidente d'élection, s'il y a lieu.

Résolution E258-20141202

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Craig, appuyé par la commissaire Aguiar que la commissaire Cuffling soit nommée vice-présidente du comité exécutif. Il n'y aucune autre nomination et la commissaire Cuffling accepte la nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Aguiar, appuyé par le commissaire Craig, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 2 SEPTEMBRE 2014

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Aguiar, appuyé par le commissaire Craig, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif le 2 septembre 2014 soit adopté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOUVELLES AFFAIRES :

EX256-20141202

AUTORISATION DE PAIEMENT POUR DES SERVICES ITINÉRANTS :

ÉTANT DONNÉ que l'École de Montréal pour les sourds est désignée comme étant fournisseur de services pour les commissions scolaires anglophones du Québec pour les élèves étant identifiés comme ayant des déficiences auditives graves;

ÉTANT DONNÉ qu'il y a 11 élèves à la Commission scolaire Riverside ayant des déficiences auditives graves;

ÉTANT DONNÉ que le taux fixé par élève, convenu entre le MELS et l'École de Montréal pour les sourds, est de 8 580.\$ par élève pour services itinérants à temps plein pour 7 élèves et de 4 290.\$ par élève pour services à temps partiel pour 4 élèves;

ÉTANT DONNÉ que le MELS tient compte dudit taux dans les allocations pour ces élèves;

IL FUT PROPOSÉ par le commissaire Smyth, appuyé par le commissaire Craig que, pour l'année scolaire 2014-2015, la Commission scolaire Riverside conclut une entente avec l'École de Montréal pour les sourds pour ses élèves ayant des déficiences auditives graves, au montant de 77 220\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

EX257-20141202

AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DES SERVICES ÉDUCATIFS QUI SERONT FOURNIS PAR LES ÉCOLES GIANT STEPS, SUMMIT, VANGUARD ET YALDEI:

ÉTANT DONNÉ que les écoles privées suivantes ont consenti à offrir des services éducatifs aux nombres d'élèves ci-dessous pour les montants indiqués :

Institut canadien pour le développement neuro-intégratif (École Giant Steps / A pas de géant) / École Le Sommet / Summit School	6 élèves – primaire	\$ 156,210.
École Vanguard	5 élèves – primaire 3 élèves - secondaire	\$ 107,685. \$ 62,178.
Centre de développement Yaldei Shashuim / Yaldei Shashium Developmental Center	1 élève – primaire 8 élèves – secondaire	\$ 14,166. \$ 117,848.
	1 élève - préscolaire	\$ 22,952.

ÉTANT DONNÉ que la Commission scolaire Riverside n'offre pas les services éducatifs qu'ont besoin ces élèves ;

ÉTANT DONNÉ que le MELS remboursera la Commission scolaire Riverside pour le montant total des frais indiqués :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Aguiar, appuyé par le commissaire Smyth, que, pour l'année scolaire 2014-2015, la Commission scolaire Riverside conclut une entente avec les écoles suivantes : « Giant Steps », Summit, Vanguard et « Yaldei » pour les services éducatifs, aux montants indiqués pour un total de **481 039.\$** et pour le nombre d'élèves indiqué.

ABSTENTION 1
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Craig, appuyé par le commissaire Smyth, que clôture de la séance soit levée à 19 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lesley Cuffling, vice-présidente

Denise Paulson, secrétaire générale



CONSEIL EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE

Les membres de l'**EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside sont convoqués à une séance **ordinaire** le **mardi 2 décembre 2014 à 19h00** au 7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de scrutateur
4. Élection du vice-président
5. Parole au public – 15 minutes
6. Approbation du procès-verbal
 - 6.1 Approbation du procès-verbal du 2 septembre 2014
 - 6.2 Suivi de la séance du 2 septembre 2014
7. Affaires nouvelles
 - 7.1 Autorisation de paiement pour des services itinérants
 - 7.2 Autorisation pour le paiement des services éducatifs qui seront fournis par les écoles Giant steps, Vanguard, Summit et Yaldei
8. Varia
9. Parole au public – 15 minutes
10. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 27 novembre 2014

Denise Paulson, secrétaire générale